



Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.92.10.25.
www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DEUX MAGASINS (lots n° 8 et 9) avec une cour commune
Situés à MARSEILLE (13003), 22-24 rue Eugène Pottier
cadastré section 814 C 130 pour une contenance de 2 ares et 53 ca,

MISE A PRIX : 6 500 €

VISITE SUR PLACE LE MARDI 05 MAI 2026 DE 11 H 30 A 12 H 30 .

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 13 MAI 2026 A 9 HEURES 30 du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE (3ÈME
ARRONDISSEMENT) 22-24, rue Eugène
Pottier :

Ledit immeuble élevé de cinq étages sur
rez-de-chaussée, et sous-sol cadastré
dite commune section 814 C 130 pour
une contenance de 2 ares et 53 ca :

Le lot n° 8 :

La propriété divise et privative du maga-
sin sis au centre au rez-de-chaussée, et
la jouissance de la cour commune avec le
lot n° 9,

Et les soixante-dix-huit/millièmes
(78/1000èmes) de la propriété du sol et
des parties communes générales.

Le Lot n° 9 :

La propriété divise et privative du magasin à droite au rez-de-chaussée, et la jouissance de la cour commune avec le lot n° 8,

Et les soixante-dix-sept/millièmes (77/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Il résulte du procès-verbal descriptif que les deux lots de copropriété ont été réunis pour former qu'un seul local commercial.

Le bien d'une surface de 54,24 m² est loué pour un loyer mensuel de 700 € charges comprises.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Le syndicat des copropriétaires du 22 rue Eugène Pottier 13003 MARSEILLE, Syndicat des copropriétaires dont le siège social est 22 rue Eugène Pottier 13003 MARSEILLE, prise en la personne de son syndic en exercice le **cabinet FERGAN** 17 rue Roux de Brignoles, 13006 MARSEILLE pris lui-même en qualité de son représentant légal en exercice,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y

demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du **cabinet**

www.jurisbelair.com

- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 30 mars 2026

**Signé Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé de la SELARL
JURISBELAIR**